

E

Étude sur l'offre numérique illégal des livres français sur Internet en 2010 2^e année

BOOKZ

2

Mars 2011

Auteur
Mathias Daval
(Edysseus Consulting)

le MOTif
Cécile Moscovitz,
Responsable des études

6, villa Marcel-Lods
Passage de l'Atlas
Paris 19^e
Métro Belleville

01 53 38 60 61
contact@lemotif.fr

www.lemotif.fr

le MOTif
est un organisme associé
de la Région Île-de-France.
* Île de France

Rappel méthodologique

La méthodologie est identique à celle d'«EbookZ 1» : exploration des principaux circuits de diffusion pirate (ed2k, torrent, téléchargement direct, IRC, newsgroups et web) pendant 3 mois (fin de 2010). 1 000 fichiers illégaux les plus facilement trouvables sur ces différents circuits ont été analysés, en ne s'attachant qu'aux livres et BD sous droits et publiés par des éditeurs français, en français.

L'étude complète
est disponible en ligne :
www.lemotif.fr
rubrique «e-MOTif»

INTRODUCTION

L'étude «EbookZ 1» d'octobre 2009 a été la première en France à analyser spécifiquement l'offre illégale des livres sur Internet, et à répondre notamment aux questions suivantes :

- Quelle est la nature de cette offre ?
- Quels sont les livres et les éditeurs les plus concernés ?
- Par quels circuits et comment sont piratés ces ouvrages ?
- De quelles quantités parle-t-on ?

Afin d'étudier dans la durée le piratage de livres sur le net, le MOTif a mis en place le programme de recherches ElabZ, qui a plus largement vocation à décrypter les usages de consommation des livres numériques. Dans ce cadre, l'étude publiée aujourd'hui est la mise à jour, 18 mois après, d'«EbookZ 1» : avec le lancement de l'iPad en France et la démultiplication rapide de plates-formes de distribution (cf. Tableau de bord n°1 sur l'offre légale, oct. 2010), il semblait en effet pertinent d'étudier dans quelle mesure l'offre pirate avait évolué et conservé ou non les caractéristiques cernées dans «EbookZ 1».

Observatoire
du livre et de l'écrit
en Île-de-France

le MOTif

UNE OFFRE PIRATE QUI PROGRESSE

Toutes catégories de livres confondues, on compte environ **2 000 à 3 000** livres disponibles contre 1 000 à 1 500 en octobre 2009.

En ce qui concerne la BD, sur près de 30 000 titres existants (hors streaming), **6 000 à 7 000** sont disponibles et facilement accessibles (contre 3 000 à 4 500 l'année dernière). (Pour plus d'informations sur la BD, voir l'étude complète.)

Mais une offre pirate encore faible : moins de 2 % de l'offre légale papier.

DE NOUVEAUX USAGES

Forte baisse de l'offre en peer to peer au profit du **téléchargement direct**, qui devient la pratique dominante en matière de piratage de livres, avec près de 3 livres sur 4 disponibles de cette manière sur les réseaux pirates.

LES TITRES PIRATÉS : BEST-SELLERS, NOUVEAUTÉS... ET SCIENCE-FICTION

La littérature, et surtout le fantastique et la science-fiction, arrive en tête des livres les plus piratés.

1 Littérature	44,8%
2 Pratique (incluant STM, Enseignement, Informatique, Dictionnaires)	37,7%
3 Essais (dont Sciences Humaines, Religion et Ésotérisme, Philosophie, Mémoires)	12,5%
4 Jeunesse	5,1%
5 Beaux livres	0,4%

Top 20 des titres (livres) les plus présents sur les réseaux pirates

1 Apocalypse Bébé	Virginie Despentes
2 Tout couscous	Sophie Brissaud
3 Dracula l'immortel	Dacre Stoker
4 Bilbo le Hobbit	J. R. R. Tolkien
5 La Carte et le Territoire	Michel Houellebecq
6 Da Vinci Code	Dan Brown
7 Les Meilleurs Farcis naturels	Stéphanie Blanquet
8 Le Meilleur des Mondes	Aldous Huxley
9 Le Voleur d'ombres	Marc Levy
10 Encyclopédie de la cuisine au micro-ondes	Laura Landra
11 Peut-on jouer au frisbee avec une tong ?	Christian Camara
12 Le Président des riches	M. et M. Pinçon-Charlot
13 Debout les morts	Fred Vargas
14 Autre-monde 3 - Le cœur de la terre	Maxime Chattam
15 Le Sexe pour les nuls	Ruth K. Westheimer
16 L'Ultime secret	Bernard Werber
17 L'Arbre des possibles et autres histoires	Bernard Werber
18 Twilight tome 4 - Révélation	Stephenie Meyer
19 Le Petit Prince	Antoine de St-Exupéry
20 Harry Potter et les reliques de la mort	J. K. Rowling

- **Prédominance des ouvrages très grand public** et des best-sellers, comme dans «EbookZ 1».
- **Prime à la nouveauté** : au sein des ouvrages grand public et/ou best-sellers, 4 (0 dans «EbookZ 1») sont des nouveautés de moins de 6 mois à la date de l'enquête : *Apocalypse Bébé*, *La Carte et le Territoire*, *Le Voleur d'ombres* et *Le Président des riches*.
- **4 titres «valeurs sûres» du piratage** étaient déjà présents dans le top 20 de 2009 : *Harry Potter*, *Le Sexe pour les nuls*, *Le Petit Prince* et *Twilight*. Aux auteurs de ces livres on peut ajouter J.R.R. Tolkien et Bernard Werber qui eux aussi figurent dans les classements de 2009 et 2010.

Top 20 des auteurs ayant le plus de titres (livres) présents sur les réseaux pirates

Auteur	Titres piratés	Auteur	Titres différents piratés
1 Bernard Werber	22	1 Robin Hobb	21
2 Robin Hobb	21	2 Bernard Werber	15
3 Isaac Asimov	16	3 Isaac Asimov	13
4 Frédéric Lenormand	12	4 Frédéric Lenormand	12
5 Fred Vargas	11	5 Georges Simenon	8
6 Amélie Nothomb	10	6 Amélie Nothomb	7
7 J. K. Rowling	9	7 Frédéric Beigbeder	7
8 Douglas Adams	9	8 Fred Vargas	6
9 Frédéric Beigbeder	8	9 Douglas Adams	6
10 Maxime Chattam	8	10 J. K. Rowling	6
11 Georges Simenon	8	11 Robert Heinlein	5
12 Agatha Christie	7	12 Sherrilyn Kenyon	6
13 Dan Brown	6	13 Bryan Perro	4
14 J. R. R. Tolkien	6	14 Raymond E. Feist	4
15 Sherrilyn Kenyon	6	15 Magali Ségura	4
16 Robert Heinlein	5	16 Ian Fleming	4
17 Stephenie Meyer	5	17 Stephenie Meyer	4
18 David Bry	5	18 Stephen King	4
19 Raymond E. Feist	4	19 Agatha Christie	4
20 Michel Houellebecq	4	20 Gilles Deleuze	4

Plus de la moitié des auteurs du classement font toujours partie des auteurs de **best-sellers** en France¹. Leur présence traduit logiquement leur popularité auprès du grand public. Les auteurs de **science-fiction et fantastique** représentent 60% du classement, et les auteurs de **romans policiers** 25% (20% en titres différents).

1 Dont Bernard Werber, Fred Vargas, Amélie Nothomb, J. K. Rowling, Frédéric Beigbeder, Maxime Chattam, Agatha Christie, Dan Brown, Stephenie Meyer, Michel Houellebecq.

LE PIRATAGE CONCERNE LES PARUTIONS DU XXI^e SIÈCLE

	Livres	BD	Total
1900-1950	0,5%	0%	0,4%
1951-1970	0,9%	0%	0,7%
1971-1990	4,3%	4,5%	4,3%
1991-2000	12,2%	10,7%	11,8%
2001-2006	36,1%	28,8%	34,4%
2007-2008	18,7%	22,6%	19,6%
2009	14,1%	13,6%	14%
2010	12,6%	18,5%	14%

Cette année encore, plus de **2 ouvrages piratés sur 3, livres comme BD, datent de moins de 10 ans**. 26,7% des livres et 32,1% des BD ont été publiés il y a moins de 2 ans (contre 26,1% et 33,1% publiés il y a moins de 4 ans dans «EbookZ 1»). Le piratage semble toucher davantage les productions récentes, et pas seulement un fonds de catalogue probablement épuisé.

LES ÉDITEURS PIRATÉS

Sans grand changement, les trois éditeurs ayant le plus de titres piratés sont **Gallimard, Eyrolles et Dunod**, ces deux derniers étant spécialisés dans les livres techniques et professionnels, très présents sur les réseaux pirates.

En ce qui concerne la BD, on retrouve **Delcourt, Soleil et Dargaud**.

UNE ÉVOLUTION DES TAILLES ET DES FORMATS DES FICHIERS

On constate l'apparition de fichiers illégaux au format **ePub** (16% des fichiers) et le développement des packs multiformats de haute qualité.

La taille moyenne des fichiers est en baisse (**20,1 Mo** pour les livres contre 29,7 Mo l'année dernière), ce qui est notamment dû à la multiplication de fichiers au format texte (ePub et PDF), parfois directement piratés depuis l'offre légale.

Format des fichiers pirates

	Livres	BD	Total
PDF Image	36,5%	39,8%	37,5%
PDF Texte	42,5%	0%	29,2%
ePub	3%	0%	2,1%
Word	2,2%	0%	1,5%
TXT	0,2%	0%	0,1%
DjVu	1,1%	0%	0,8%
IMG	0,9%	60,2%	19,5%
MULTI	13,5%	0%	9,3%

LA RELATION AVEC L'OFFRE LÉGALE

Le nombre d'ouvrages piratés non disponibles à la vente papier a fortement baissé depuis «EbookZ 1», tombant à **9,7% pour les livres** (contre 25,6%) et à **8,2% pour les BD** (31,4%). Cela peut s'expliquer par le développement des usages de lecture numérique (liseuses et autres appareils nomades), qui crée une demande pour des livres plus récents.

Le prix moyen en vente légale papier des ouvrages piratés, toutes catégories confondues, s'élève à **14,4€** pour les livres (18,5€ hors poches) et **12,8€** pour les bandes dessinées.

Le prix du livre papier, s'il est peu influent concernant une grande partie des livres de fiction achetables au format poche pour moins de 10€, est-il un facteur important de piratage des ouvrages pratiques et STM, dont la moyenne cumulée s'élève à 22,8€?

La question reste ouverte.

Concernant une certaine catégorie de livres (littérature professionnelle notamment), notre observation montre que de plus en plus de fichiers proviennent du **piratage des fichiers légaux**.

CONCLUSION

Tout se passe comme si la période de transition se prolongeait concomitamment au décollage du marché du livre numérique en France. Les recommandations faites l'année dernière aux éditeurs et aux acteurs de la chaîne du livre, en conclusion d'«EbookZ 1», restent en cela pertinentes.

Le piratage n'est pas encore massif mais il s'accélère, et le délai de piratage des nouveautés semble plus court. À titre d'exemple, et à l'heure où nous écrivons, le best-seller de Stéphane Hessel, *Indignez-vous !*, est disponible sur les réseaux pirates seulement quelques semaines après le début de son «buzz» médiatique.

Toutefois, si l'offre se développe, cette multiplication des références de fichiers pirates ne signifie pas nécessairement que ceux-ci soient réellement actifs : en peer to peer par exemple, beaucoup d'entre eux ne sont partagés que par peu de personnes et donc difficilement téléchargeables.

Le meilleur moyen d'enrayer le développement du piratage est la mise en place d'une offre légale attractive et de qualité. Propos aujourd'hui partout relayés par les acteurs du livre dans les nombreux débats professionnels sur le numérique, y compris par les élus au sein de l'Assemblée nationale.

Reste à déterminer précisément ce que constitue l'attractivité de cette offre et dans quelle mesure le marché rencontre les usages (et réciproquement), car il existe un risque d'accroissement du piratage avec le développement du légal numérique, tant que la qualité du légal ne l'emporte pas sur la qualité des fichiers pirates.